

CAMERA DEI DEPUTATI Doc. XII
N. 15

RACCOMANDAZIONE DELL'ASSEMBLEA DELL'ATLANTICO DEL NORD

APPROVATA NELLA 33^a SESSIONE ANNUALE DEL 20-25 SETTEMBRE 1987

Recommandation 87
sur l'Alliance atlantique et l'opinion publique (*)

Annunziata il 10 novembre 1987

L'ASSEMBLÉE,

rappelant ses recommandations 83 de 1984, 85 de 1985, et 86 de 1986;

satisfaite des progrès effectués par les négociations sur le contrôle des armements et le désarmement, notamment l'accord conclu récemment sur l'option double zéro entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, ainsi que des libérations de quelques prisonniers de conscience par l'URSS et certains de ses alliés, et espérant qu'elles représentent le signe avant-coureur d'avancées substantielles;

notant que les opinions publiques des pays membres de l'Alliance estiment un conflit mondial de moins en moins probable, et que l'image d'une politique expansionniste de l'Union Soviétique tend à s'estomper, en particulier sous l'effet de l'efficace campagne de relations publiques lancée par ses nouveaux dirigeants;

soucieuse que cette évolution favorable n'entraîne pas un recul de l'intérêt et du soutien pour les politiques de défense parmi les opinions publiques des pays membres de l'Alliance atlantique;

inquiète des effets sur les opinions publiques des mesures et contre-mesures prises par les gouvernements et parlements pour améliorer leurs positions res-

(*) Présentée par la Commission des Affaires sociales.

pectives dans la compétition économique internationale, soulignant que les effets de la surenchère dans ce domaine ne peuvent qu'être nuisibles à la solidarité atlantique sous toutes ses formes, surtout s'ils se traduisent par des législations restrictives et protectionnistes nouvelles; et rappelant le rôle crucial des parlements dans ce cadre;

convaincue que l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl a contribué à faire croître les hésitations des opinions publiques occidentales vis-à-vis de la stratégie de la riposte flexible;

consciente que l'état et l'évolution des opinions publiques des seize pays de l'Alliance à l'égard des questions de sécurité internationale et de défense nationale ne sont pas connus avec suffisamment de précision;

reconnaissant que la responsabilité majeure en ce qui concerne l'information sur ces questions appartient aux gouvernements élus des pays membres; mais,

soulignant l'importance d'un organe technique d'information du public qui soit à la disposition commune des seize pays membres de l'Alliance atlantique;

Invite instamment les gouvernements des pays de l'Alliance:

1. — à lancer un programme d'information du public sur la politique et les choix stratégiques de l'Alliance atlantique, notamment pour les électeurs de toutes les formations politiques;

2. — à mettre en valeur, auprès de l'opinion publique de leurs pays, la contribution à la paix, à l'efficacité de la défense nationale et à la modération des dépenses militaires, de la solidarité internationale exprimée par l'Alliance atlantique;

Invite instamment les parlements des pays de l'Alliance:

1. — à autoriser l'affectation de crédits spéciaux pour permettre à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord de commander un sondage permettant de connaître l'état et l'évolution de l'opinion publique dans le domaine de la défense et de la sécurité internationale dans les seize pays membres de l'Alliance atlantique;

2. — à créer une structure de consultation parlementaire pour permettre de contribuer à prévenir ou au moins à régler les malentendus transatlantiques, structure qui utiliserait l'expérience de l'Assemblée de l'Atlantique Nord;

Recommande au Conseil de l'Atlantique Nord:

1. — d'augmenter sensiblement les crédits consacrés, à l'intérieur du budget civil de l'OTAN, aux activités d'information, sans préjudice d'une augmentation ou d'une stagnation du budget civil dans son ensemble;

de commander un sondage faisant le point sur l'état et l'évolution de l'opinion publique dans le domaine de la sécurité internationale et de la défense nationale dans les seize pays membres de l'Alliance atlantique, à la fois de manière globale et en ce qui concerne les sous-ensembles significatifs, comme les femmes, les jeunes, les minorités, etc., dont les questionnaires pourraient être préparés en coopération par les secrétariats internationaux de l'OTAN et de l'Assemblée de l'Atlantique Nord;

Invite les délégations des pays membres à l'Assemblée de l'Atlantique Nord à demander aux parlements nationaux d'autoriser les crédits budgétaires nécessaires à ce sondage.